

Les stagiaires de DIS-MOI :

« Les jeunes doivent se former pour mieux s'engager »

Veshna Naidoo Appadoo, Hanshini Mudon, Hansha Booneyad et Shalaka Lofur, étudiantes en droit, font le bilan de leur stage d'un mois au sein de l'association. Elles évoquent aussi la campagne sur les droits des personnes âgées.

Propos recueillis par Anousha Duva Pentiah.

> Pouvez-vous vous présenter ?

Veshna Naidoo Appadoo : Depuis petite, j'ai souhaité entreprendre des études en droit, c'est un domaine très intéressant et fascinant. Grâce au soutien de mes parents, j'ai intégré l'université d'Aberystwyth, Mauritius Branch Campus à Quartier-Militaire.

Hanshini Mudon : Mon rêve, en étudiant le droit à Aberystwyth University, c'est de devenir une médiatrice compétente et efficace pour aider les gens à résoudre leurs conflits et parvenir à un accord de paix.

Hansha Booneyad : Originaire de Flacq, j'étudie le droit à Aberystwyth University pour mieux combattre l'injustice. Je suis révoltée par certaines choses que je vois autour de moi et je sens que c'est mon devoir de lutter pour une société meilleure.

Shalaka Lofur : Habitante de Flacq, le domaine légal m'a toujours fascinée. Je rêve d'être conseiller juridique, d'où mes études à Aberystwyth University.

> Pourquoi avoir choisi d'entreprendre un stage chez DIS-MOI ?

Veshna : Le stage en entreprise est une étape précieuse dans une formation. J'avais suivi le cours de droits humains et citoyenry de DIS-MOI. J'ai saisi l'opportunité du stage pour m'enrichir davantage et me familiariser avec l'univers professionnel.

Hanshini : Mon stage a enrichi mes connaissances, mes talents et ma personnalité. J'ai rencontré des gens exceptionnels qui m'ont encouragée. J'ai participé à la campagne pour les droits des personnes âgées. J'ai été inspirée par leur passion et leur dévouement. J'ai amélioré mes compétences en communication, appris l'importance du travail et de l'esprit d'équipe.

Hansha : DIS-MOI étant une ONG qui milite pour les droits humains, un stage était pour moi l'occasion d'accomplir ce qui me passionne. Il n'est jamais juste de priver quelqu'un de ses droits. Une éducation des citoyens est primordiale et DIS-MOI me donne cette plateforme.

Shalaka : Ce stage m'a permis de mieux connaître mes droits et développer ma personnalité. Cet enrichissement m'aidera dans mes études. Lors de la campagne pour les droits des seniors, je me suis intéressée à l'un des buts de DIS-MOI : éduquer les citoyens à leurs droits.

> Que comptez-vous faire de l'expérience acquise lors de votre stage ?

Veshna : J'essaierai de mettre en pratique tout ce j'ai appris. Tous les conseils et les expériences accumulées m'aideront dans mes décisions futures.

Hanshini : Cela m'a inspirée et m'a encouragée à transformer la société. Je partagerai mes connaissances et encouragerai les gens à croire en leurs droits et à lutter contre l'injustice pour bâtir un monde pacifique.

Hansha : J'ai appris à gérer des tâches administratives, à terminer un travail dans les délais – ce qui exige de la discipline –, à travailler en équipe, améliorer mon éloquence, et surtout à m'enrichir des droits humains. Cela me sera utile dans le combat contre l'injustice.

Shalaka : J'ai acquis de l'expérience dans le domaine administratif. Cela m'a aidée dans mes compétences en communication et en réseautage. Ces défis m'ont appris à être plus calme et patiente. J'utiliserai ces outils



Veshna Naidoo Appadoo, Hanshini Mudon, Shalaka Lofur et Hansha Booneyad.

dans ce combat pour une société meilleure.

> Comment DIS-MOI se distingue-t-elle des autres ONG ?

Veshna : C'est la seule ONG qui milite pour les droits humains à Maurice. Pour garantir une vraie tradition de respect et de compréhension des droits humains dans les îles du Sud-Est de l'océan Indien, elle aide à former les citoyens afin qu'ils soient conscients de leurs droits et de leurs devoirs.

Hanshini : Non seulement elle aide les gens, mais elle leur apprend aussi à connaître leurs droits et à lutter contre l'injustice. Elle leur fournit une plateforme où ils peuvent exprimer leurs problèmes et opinions.

Hansha : DIS-MOI se focalise sur l'éducation du peuple à la citoyenneté. Là se trouve une solution à long terme aux problèmes socioculturels. L'ONG offre des formations gratuites qui aident les gens à acquérir une connaissance de base des droits humains, de la politique, de la loi et de notre Constitution.

Shalaka : DIS-MOI milite pour diverses causes et parraine les personnes en difficultés. Les deux pages du vendredi dans le journal représentent plus de proximité avec la société. C'est inestimable.

> Pourquoi importe-t-il de célébrer la Journée internationale des personnes âgées ?

Veshna : Les personnes âgées doivent sentir que leur présence nous est précieuse. Durant de longues années, elles ont acquis une connaissance des valeurs de la vie. Elles doivent nous guider et aider à nous enrichir.

Hanshini : Les personnes âgées sont les piliers de la société. Elles nous aident à préserver notre culture et nos traditions. Il faut sensibiliser les gens aux problèmes qui touchent les seniors.

Hansha : C'est une journée de réflexion sur notre comportement envers les seniors qui ont contribué à la richesse du pays. Les jeunes doivent reconnaître que ce sont des citoyens à part entière. Il n'y a aucune excuse à leur maltraitance.

Shalaka : Cette journée nous permet de remercier nos seniors pour leur contribution à bâtir une société meilleure. Il faut sensibiliser le plus grand nombre aux défis que représente le vieillissement de la population.

> Quel regard portez-vous sur la situation des personnes âgées à Maurice ?

Veshna : Les problèmes rencontrés par les seniors sont particuliers : violences, maltraitances, accès à la santé, difficultés à utiliser les infrastructures, pauvreté, isolement et violence familiale. Ces formes de maltraitance sont une violation de l'article 7 des droits de l'homme. Il est temps d'agir.

Hanshini : Tout le monde jouit des mêmes droits. Pourquoi pas les seniors ? Nous sommes tous nés égaux, vieillir fait partie du cycle de la vie et nous devons respecter cela. À Maurice, beaucoup de personnes âgées sont maltraitées à la maison, dans les supermarchés, sur la route. Être vieux ne veut pas dire qu'on mérite d'être maltraité et d'être victime d'injustice.

Hansha : Les droits des personnes âgées sont d'une importance capitale, car Maurice a une population vieillissante et l'État doit veiller à protéger les plus vulnérables. Si l'on être une société moderne, il est impératif d'éliminer la discrimination envers nos seniors.

Shakala : Beaucoup de travail reste à faire. La majorité des seniors sont victimes d'attitudes et de comportements stigmatisant et déshumanisant.

> Pensez-vous que les personnes âgées s'intéressent à leurs droits ?

Veshna : Je pense que tout le monde s'intéresse à ses droits, y compris les personnes âgées. Nous sommes tous égaux devant la loi.

Hanshini : Je pense qu'elles le devraient. En regardant notre population vieillissante, il importe de faire comprendre que la vieillesse n'est ni une punition ni une faiblesse. Nul ne mérite d'être maltraité. Tout le monde est égal devant la loi et mérite respect et justice.

Hansha : J'ai participé à la campagne pour l'adoption d'une convention pour les personnes âgées. J'ai constaté que la majorité des nos seniors ne s'intéressaient pas à ce qu'on faisait. Ils reconnaissent avoir subi des injustices mais ils adoptaient un comportement passif et acceptaient la maltraitance et le rejet comme une normalité.

Shalaka : Durant la campagne sur les droits des personnes âgées, j'ai remarqué une attitude très passive de nos seniors. Ils ne s'intéressaient pas à leurs droits. Certains affirmaient : « C'est le destin » et ils ne contestaient pas ces maux et ces injustices.

Journée des personnes âgées

Prendre position contre l'âgisme

Il s'agit d'un comportement de discrimination envers quelqu'un en raison de son âge. C'est une attitude souvent involontaire qui cause beaucoup de dégâts.

Le 1^{er} octobre nous sommes invités à dire non à l'âgisme, cette tare qui fait beaucoup de dégâts à Maurice comme ailleurs. Il n'y a pas d'âge associé à l'âgisme, mais ceux qui en souffrent le plus sont les personnes âgées.

L'âgisme, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), désigne une attitude ou un comportement de discrimination, de ségrégation, de mépris ou de dépréciation envers un individu ou un groupe d'individus en raison de leur âge. L'âgisme est largement répandu. C'est une pratique insidieuse qui influence négativement sur la santé d'une personne âgée.

Le 30 septembre 2015, le Dr Margaret Chan, directrice de l'OMS, déclarait « qu'il ne suffit pas que les gens vivent plus longtemps. Ils doivent aussi vivre en bonne santé et leur vie doit avoir du sens et de la dignité ».

Ainsi, quand on fait remarquer que les seniors sont « conservateurs », « dépassés », nous ne réalisons pas l'étendue des dégâts que nous causons. La personne se sent alors inutile, perd de son estime, se replie sur soi, devient malade. Et sans le vouloir, elle devient un fardeau pour la société. Les plus âgés de notre société sont victimes de l'âgisme, au quotidien. Lorsqu'un vieil homme cherche un emploi d'enseignant ou de cuisinier ou de pêcheur sur un bateau, lorsqu'une femme cherche un emploi de machiniste ou de laboureur, sa requête est le plus souvent rejetée, en raison de son âge. Ou pire : ils sont rémunérés moins que ce qu'ils méritent.

D'un côté, les médias valorisent souvent des hommes et des femmes qui ont « réussi » leur parcours professionnel, qui poursuivent leur carrière au long cours avec la lucidité d'un jeune rempli d'énergie. D'un autre, ces mêmes médias présentent trop souvent le stéréotype de personnes âgées fragiles, dépendantes et misérables. Il en découle, hélas, une marginalisation de ces seniors dans leur milieu immédiat.

Les observateurs déplorent que l'âgisme soit devenu une habitude comme le racisme ou le sexisme. Une discrimination normale, à tel point que seule la personne qui en est victime sent qu'elle est devenue un poids pour sa famille et la société. S'ensuivent la dépression et l'isolement. Selon l'OMS, les personnes âgées victimes de l'âgisme vivent moins de 75 ans, contrairement à celles qui adoptent une attitude positive dans la vie.

Le Dr John Beard, directeur du département Vieillesse et qualité de vie de l'OMS, déclarait :



« Le vieillissement n'est pas une deuxième jeunesse, mais il devrait l'être. » Lorsque l'on traite les personnes âgées dans le respect de leurs droits et leur dignité, elles se sentent psychologiquement à l'aise. Certes, celles qui vivent dans les milieux défavorisés souffrent davantage d'un manque de revenus, de malnutrition, d'insécurité (alimentaire ou non) ou d'absence de soins adéquats.

L'OMS recommande de porter une attention particulière aux femmes âgées. Souvent, elles assument tous les travaux ménagers, veillent sur les petits-enfants, les accompagnent à l'école, ou prennent soin d'autres personnes âgées. On ne réalise pas toujours la valeur économique du travail fourni par les seniors. Hélas, une fois qu'elles sont incapables d'assumer ces tâches, ces mêmes personnes sont remises « dans l'arrière-chambre ». Elles deviennent invisibles.

Que fait-on ailleurs pour valoriser les personnes âgées ? Des villes ont « ouvert » leurs portes, des cités organisent des activités de détente, des activités musicales, des excursions en des lieux accueillants. À Maurice, les seniors sont regroupés au sein d'associations qui organisent des pique-niques réguliers, des visites, des séminaires. Certaines organisent même des concours d'élocution dans toutes les langues, y compris le bhojpuri.

Maurice a une population vieillissante. En 2016, les personnes de plus de 60 ans constituent 13 % de la population. En 2030, elles représenteront 22,8 % et en 2050, 29,6 %. Plus que jamais, il nous

faut œuvrer pour une société solidaire où nos aînés jouiront de tous leurs droits humains. Il faut nous assurer que nos seniors soient bien traités, il faut changer nos mentalités. C'est pourquoi DIS-MOI milite pour une réelle culture des droits humains où l'âgisme n'a pas sa place.

Vijay Naraidoo

Responsable de la commission des personnes âgées de DIS-MOI

Dix stéréotypes dominants

Les chercheurs Lyse Frenette, psychologue, et Raymond Champagne du Laboratoire de gérontologie (études menées en 1984) du Québec ont dressé une liste de stéréotypes dominants :

- les personnes âgées accordent beaucoup d'importance à la religion
- elles se sentent peu en sécurité
- elles vivent dans leurs souvenirs
- elles sont plus sensibles que les autres
- elles s'attendent à ce que leurs enfants s'occupent d'elles
- elles répètent souvent les mêmes choses
- elles prennent beaucoup de médicaments
- elles ont une santé fragile
- elles ont peur de l'avenir
- elles parlent beaucoup

DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI

(Droits Humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et /ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.